



# FACIM 2015 - Foire Internationale de Maputo

## Mission de prospection - Offre d'accompagnement NEXA

LE PLUS GRAND RENDEZ-VOUS ECONOMIQUE DU MOZAMBIQUE

DU 30 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE 2015 À MAPUTO

(MISSION DE PROSPECTION DU 31 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2015)



# FACIM 2015 - Mission de prospection

VÉRITABLE VITRINE ÉCONOMIQUE DU PAYS, LA FACIM EST UNE FOIRE COMMERCIALE ORGANISÉE CHAQUE ANNÉE PAR L'INSTITUT DE PROMOTION DES EXPORTATIONS (IPEX). ELLE RASSEMBLE EN UN MÊME LIEU TOUS LES ACTEURS INDUSTRIELS, ÉCONOMIQUES ET AGRICOLES DU MOZAMBIQUE.



Avec un taux de croissance frôlant les 8% depuis plusieurs années, le Mozambique bénéficie d'une situation géographique privilégiée, à la fois « corridor » et porte d'entrée du marché africain.

Dans cette optique, et en synergie avec les Rencontres Mozambique / Réunion organisées par le Club Export Réunion et Business France dans le cadre de la FACIM, NEXA, l'Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation, propose aux entreprises réunionnaises une mission de prospection sur cet événement, comprenant un programme de rencontres d'affaires et de networking.

Offre valable pour un maximum de 6 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés.

## PROGRAMME DE LA MISSION

- Accès à la FACIM - Foire Internationale de Maputo
- Ateliers et conférences « Présentation du savoir-faire réunionnais » sur la FACIM et à Maputo
- Cocktail « Réunion » sur le Pavillon France sur la FACIM, en présence des exposants et prospects de la FACIM - *mardi 1er Septembre*
- Séminaire France organisé par Business France : présentation de l'offre française aux donneurs d'ordre Mozambicains et identification des opportunités d'affaires - *mercredi 2 Septembre*
- Cocktail de networking à l'ambassade de France au Mozambique - *jeudi soir 3 Septembre*

## LES OBJECTIFS

- Valoriser l'économie du territoire sur les secteurs du salon ainsi qu'au niveau global
- Permettre aux entreprises réunionnaises de rencontrer l'ensemble des acteurs économiques du Mozambique
- Impulser la rencontre entre l'offre réunionnaise et la demande internationale
- Susciter de nouvelles opportunités d'affaires à l'export

## Bilan de la FACIM 2014 :

- 3 145 exposants dont 650 étrangers
- 84 600 visiteurs
- Pays exposants : Allemagne, Brésil, Chine, Italie, Portugal, Suède...



# FACIM 2015 - Mission de prospection



**Offre d'accompagnement** valable pour un minimum de 2 entreprises réunionnaises menant leurs activités dans les secteurs concernés et éligibles à la mesure ACCME \*

Cette offre comprend :

# Transport aérien - Départ le lundi 31 Août / Retour le vendredi 4 Septembre

# Hébergement (4 nuits)

# Transferts éventuels sur place

# Le Pack Visiteur Business France incluant :

- Droits d'entrée à la FACIM - Foire Internationale de Maputo + badge «visiteur»
- Accès au séminaire France - mercredi 2 Septembre
- Accès au cocktail de networking à l'Ambassade de France - jeudi 3 Septembre

# Package « Fiches entreprise et cartes de visites territoriales » en anglais et portugais

\*L'ACCME (Actions Collectives pour la conquête des marchés extérieurs) est une aide du FEDER pour les PME au sens de l'axe 3 de la fiche action des Programmes Opérationnels Européens 2014-2020, et dont le siège social est situé à La Réunion.

Les bénéficiaires doivent correspondre aux critères suivants : entreprises de production, transformation, conditionnement, façonnage et montage et de prestations de services aux registres légaux, hors secteur touristique.

Ne sont pas éligibles les PME exerçant leurs activités dans les secteurs exclus par le règlement de la Commission UE 1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.

\*\* Montant qui correspond à l'offre forfaitaire que le participant s'engage à payer. NEXA facturera le candidat sur la base des coûts logistiques et techniques réellement supportés.



**1800 € TTC MAX\*\***

Pour plus d'informations, contacter le service Marketing Territorial de NEXA :  
Jenny Seibert - Tél : 02 62 20 94 08 - Mail : jenny.seibert@nexa.re



# FACIM 2015 - Mission de prospection



## FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Pour candidater, merci de nous transmettre les informations ci-dessous, ainsi que l'engagement signé :

*La candidature ne sera considérée complète qu'à réception de l'ensemble des pièces.*

### VOTRE ENTREPRISE

#### IDENTITÉ

- Raison sociale
- Nom et prénom du dirigeant
- Adresse société
- E-mail société
- Coordonnées du contact salon

### VOTRE PARTICIPATION AU SALON\*

#### OBJECTIFS

- Vos objectifs de participation à la mission de prospection FACIM 2015
- Les produits et/ou services que pour lesquels vous souhaitez prospecter

#### VOS OUTILS DE COMMUNICATION

- Contenu des cartes de visite  
*nom, prénom, société, tél, courriel, site Internet*
- Texte commercial pour la fiche entreprise  
*minimum de 250 mots et maximum de 400 mots*
- Logo en haute définition
- Photos en haute définition pour la fiche entreprise  
*projet, produits, dirigeant*

\* Votre participation implique l'acceptation des conditions de participation aux salons sous la bannière INVEST IN REUNION (voir page suivante).

Je soussigné .....

Représentant légal de la société.....

M'engage à respecter les conditions de participation établies par NEXA et à m'acquitter du montant facturé par NEXA sur la base des frais engagés, dans la limite de ..... € TTC.

Date, signature et cachet :



# FACIM 2015 - Mission de prospection



## RÈGLEMENT DE PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS INVEST IN REUNION

### Article 1

En confirmant sa candidature pour une participation à une délégation « INVEST IN REUNION », tout organisme ou individu s'engage à avoir pris connaissance des termes du présent règlement et à les respecter.

### Confirmation de l'inscription

### Article 2

La constitution des délégations « INVEST IN REUNION » est étroitement liée aux objectifs et critères de sélection inscrits à l'appel à candidature le cas échéant. Ne pourront faire partie de la délégation que les candidats ayant transmis à NEXA, dans les délais inscrits à l'appel à candidature, le dossier de candidature dûment complété, accompagné des différents éléments demandés. Les candidats retenus en seront informés par NEXA.

NEXA se réserve le droit de sélectionner les entreprises qui formeront les délégations « INVEST IN REUNION ».

### Participation aux délégations INVEST IN REUNION

### Article 3

Chaque organisme ou individu s'engage en toute responsabilité à prendre connaissance et à respecter les conditions de participation relatives à l'évènement pour lequel il se porte candidat.

### Article 4

NEXA assure la prise en charge financière d'un participant par entreprise, facturée à 50% du coût réellement supporté. Les frais de déplacement d'un éventuel participant supplémentaire au sein d'une même entreprise sont intégralement à la charge de cette dernière.

### Article 5

Chaque organisme ou individu s'efforcera de respecter et de relayer l'esprit territorial de la démarche vis-à-vis de tout interlocuteur de la délégation, et d'être en mesure :

- de valoriser le territoire de La Réunion auprès des visiteurs du stand
- d'expliquer la nature et les objectifs de la démarche INVEST IN REUNION ;
- de connaître et de valoriser les autres membres de la délégation, d'orienter vers ces derniers les visiteurs intéressés ;
- de relayer les diverses informations et demandes de contacts vers les membres de la délégation concernés.

### Éléments transmis dans le cadre de l'opération

### Article 6

Sans mention de leur part, chaque membre des délégations INVEST IN REUNION autorise le service Marketing Territorial de NEXA à utiliser les éléments transmis dans le cadre de participation aux opérations « INVEST IN REUNION ». NEXA s'engage à utiliser ces éléments dans le cadre de ses missions de valorisation économique internationale de La Réunion.

Quelques exemples d'utilisations :

- mise en ligne des « fiches entreprises » ou d'autres supports de communication produits ;
- utilisation des photos transmises pour réalisation de supports de promotion économique ;
- transmission des informations contenues sur la fiche de valorisation réalisée dans le cadre de l'opération dans le cadre des missions de marketing territorial de NEXA.

### Article 7

Tout membre des délégations INVEST IN REUNION donne son accord de principe quant à la communication à NEXA d'informations relatives au bilan de l'opération.

NEXA s'engage à n'utiliser les informations de nature commerciale et financière qu'à des fins d'évaluation du dispositif, ainsi qu'à les traiter de manière anonyme. Sur indication explicite de l'intéressé, NEXA s'engage à traiter également de manière anonyme les autres informations indiquées.

### Article 8

Dans le cadre exclusif des opérations menée par NEXA, tout membre des délégations INVEST IN REUNION autorise NEXA à effectuer ou à faire effectuer par toute personne de son choix la reproduction, la duplication, la diffusion et la communication au public des photographies ou vidéos mettant en scène les délégations à usage interne ou externe à NEXA et pour tout support médiatique (publicitaire, promotionnel et d'information). Cette cession de droit d'utiliser l'image est consentie à titre gratuit.

Date, signature et cachet :





*invest in*  
**REUNION**

